



Fouille de plusieurs installations carcérales des anciens Jardins hauts (1845 – 1911)

APPEL À CANDIDATURE 2018

Contexte de la fouille :

Cette fouille n'est pas isolée. Validée par la Drac, elle s'intègre dans une opération archéologique triennale qui vise à mieux connaître les installations carcérales souvent pionnières qui ont occupé les anciens Jardins hauts du château de Gaillon de 1820 à 1925 (quartier industriel pour mineurs, quartier puis asile pour aliénés et colonie correctionnelle).

Dates / horaires :

- Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet 2018.
- 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h (les horaires pourront varier en fonction des conditions climatiques et du déroulement du chantier).

Programme :

► Poursuite du dégagement des vestiges du grand quartier cellulaire de la Colonie correctionnelle (début XX^e siècle - cellules, couloirs, cour de promenade...) ; fouille d'une zone aujourd'hui affaissée. ► Fouille de la zone du premier Quartier Industriel pour les Mineurs (1845) où se trouvait l'importante machine à vapeur qui fournissait l'énergie aux ateliers : conduit d'arrivée d'eau, citerne, chaudière, cheminée, machine... ► Sondages et fouille éventuelle pour localiser l'emplacement d'un « manège punitif » installé près du puits.

Effectif :

8 fouilleurs encadrés par Jean-Louis Breton (responsable scientifique de l'opération triennale) et Claudine Maillard (responsable du chantier). La totalité de l'équipe est supervisée et coordonnée par Dominique Pitte (archéologue référent).

Logistique / hébergement :

Seuls les repas du midi seront assurés et pris en charge (pas d'hébergement possible le soir).

Les frais de transport ne seront pas pris en charge.

Il est souhaitable de disposer d'un véhicule pour accéder au site de fouille qui se trouve derrière le château, en-dehors du centre-ville de Gaillon (il est cependant possible d'organiser un covoiturage).

Conditions d'inscription :

18 ans minimum - Vaccin antitétanique obligatoire - Bonne forme physique.

Bonnes chaussures - Engagement à participer aux 5 journées en totalité.

Avoir rempli et rendu le bulletin d'inscription.

Remarque : l'adhésion à l'ARC (assurance) sera prise en charge.



Pour tous renseignements complémentaires :

06 37 09 66 24 - 1812gaillon1946@orange.fr